



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 17 juin 2014

## Agenda

### Lundi 23 juin

-15h : **Michel PÉBEREAU**, membre de l'Académie : « *La raison économiste* ».

### Lundi 30 juin

-15h : **Yvon GATTAZ**, membre de l'Académie : « *L'économie vue par un entrepreneur* ».

### Lundi 7 juillet

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Dominique TERRÉ**, chargée de recherche au CERSSES : « *Le droit, entre morale et économie* ».

-Comité secret.

\*\*\*\*\*

### Lundi 29 septembre

-15h : **François TERRÉ**, membre de l'Académie : « *Sciences juridiques et sciences politiques* ».

-18h : Cérémonie de remise des prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise, Grande salle des séances.

### Lundi 6 octobre

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **André VACHERON**, membre de l'Académie : « *Sociologie des inégalités de santé* ».

### Lundi 13 octobre

-15h : **Chantal DELSOL**, vice-présidente de l'Académie : « *Social et "sociétal"* ».

### Lundi 20 octobre

-15h : **Georges-Henri SOUTOU**, membre de l'Académie : « *Problème actuel de la science historique* ».

### Mardi 28 octobre

-15h : Séance de rentrée des Cinq Académies : « 1914 ».

### Lundi 3 novembre

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Philippe CAPELLE-DUMONT**, professeur des Universités, doyen de l'Académie catholique de France : « *L'idée d'une "théologie" scientifique* ».

## Séance du lundi 16 juin

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 2 juin, le président **Bernard Bourgeois** a fait procéder à l'élection d'un membre au fauteuil VI de la section Morale et Sociologie, laissé vacant par le décès de **Raymond Boudon**. Quatre candidats étaient en lice : **Haïm Korsia**, Grand rabbin, aumônier général des armées ; **Dominique Lecourt**, philosophe, universitaire, éditeur ; **Philippe Nemo**, philosophe, universitaire ; **Philippe Raynaud**, philosophe, universitaire. Aucun des quatre candidats n'ayant obtenu la majorité lors des cinq tours de scrutin réglementaires, l'élection a été déclarée blanche. Un nouveau calendrier d'élection devra donc être établi, conformément au règlement, par le Bureau de l'Académie.

Le président a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

**Bertrand Saint-Sernin** a présenté à ses confrères l'ouvrage de Patrick Clervoy *L'effet Lucifer – Des bourreaux ordinaires* (Paris, CNRS Éditions, 2013, 333 pages).

Le président a ensuite passé la parole à son confrère **Thierry de Montbrial** qui a fait une communication intitulée « *La prévision dans les sciences morales et politiques* »

L'orateur s'est tout d'abord référé au texte de Pascal sur l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse pour développer la thèse selon laquelle « l'analyse et la prévision, prises comme un tout, sont un art dont la pratique suppose *toujours* une combinaison d'esprit de géométrie et d'esprit de finesse, dans des proportions variables en fonction de la nature du problème traité. »

Dans le domaine du politique, Thierry de Montbrial a expliqué que « les prévisions macroscopiques sont relativement faciles mais peu opératoires en raison de la difficulté, voire l'impossibilité de leur donner une forme précise et surtout de les dater ; les prévisions microscopiques, susceptibles d'avoir un caractère opératoire, sont difficiles car elles requièrent à la fois de l'information non triviale et un haut degré de finesse. Et [...] l'information n'a de sens que par rapport à un modèle implicite ou explicite. »

Estimant néanmoins que « du point de vue des principes fondamentaux, l'activité d'analyse et de prévision dans les sciences morales et politiques s'apparente au travail scientifique », il a montré qu'en économie notamment « la tendance n'est plus à la recherche d'une grande théorie unificatrice, mais à la constitution et l'utilisation de petits modèles où l'intuition et le "jugement", donc la finesse, jouent le rôle prépondérant. »

Mais, a-t-il conclu, « quand on regarde "la politique", on constate que l'approche "géométrique" échoue à représenter les phénomènes humains à la racine des bifurcations et autres cygnes noirs. » Il convient alors de s'attacher aux « personnages les plus remarquables de l'histoire, de l'entreprise, de la finance, de la religion, de la criminalité » qui tous ont « une capacité unique de voir et d'anticiper des situations complexes, c'est-à-dire échappant à l'esprit de géométrie, [une capacité] à changer le monde ».

À l'issue de sa communication, **Thierry de Montbrial** a répondu aux questions que lui ont posées **Chantal Delsol**, **Michel Pébereau**, **Jean-Claude Casanova**, **Mireille Delmas-Marty**, **Jacques de Larosière**, **Jean Mesnard**, **Jean-Claude Trichet**, et **Ghislaine Alajouanine**.

## À lire et à écouter

- **Jean-Claude Trichet** : entretien sur CNN le mardi 13 mai, sur BFM TV le jeudi 5 juin, et article dans *Le Monde* du mercredi 21 mai : « L'Europe doit aller plus loin ». Extrait : « Aujourd'hui trois questions se posent aux citoyens européens qui s'apprêtent à voter. La zone Euro est-elle sortie d'affaire ? La nouvelle gouvernance de l'Union Économique est-elle suffisante ? Faut-il aller plus loin ? En premier lieu, la zone Euro a fait preuve d'une résilience remarquable. Alors que beaucoup annonçaient son éclatement, elle a totalement préservé son intégrité. Nous étions 15 au moment de Lehman Brothers. Aucune de nos démocraties n'a voulu partir. Aucune non plus n'a voulu profiter de la crise pour expulser les pays les plus vulnérables. En outre, trois nouvelles démocraties sont entrées : la Slovaquie, la Lettonie et l'Estonie. Nous sommes 18 aujourd'hui ! Ceci dit, la complaisance n'est pas de mise. Le critère du succès à moyen terme c'est la croissance et la création d'emplois durables dans l'ensemble de la zone. La nouvelle gouvernance européenne apporte beaucoup. Elle crée un cadre plus favorable à la stabilité, à la croissance et à la création d'emplois. L'Europe peut et doit apporter plus en matière de compétitivité du continent. Mais elle ne peut pas tout. Elle ne peut pas se substituer aux pays qui sont responsables de leurs propres réformes dans l'éducation, la formation, la recherche développement et le marché du travail, comme ils le sont de leur politiques nationales de compétitivité. Enfin, il faudra aller plus loin. Que faudrait-il faire au cours des 50 prochaines années ? Certains nous demandent de repartir en arrière et de défaire ce que nous avons fait. Cela a-t-il un sens dans le monde d'aujourd'hui ? Il y a 64 ans, au moment du discours de Robert Schuman inspiré par Jean Monnet, la seule grande économie à monnaie unique dans le monde était les États-Unis. Aujourd'hui et demain, il y a et il y aura, en outre, la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique, l'Indonésie et d'autres pays immenses en croissance rapide. Nous avons beaucoup plus de raisons aujourd'hui qu'hier de nous unir. L'union fait la force. Dans cette perspective historique de long terme, le renforcement de l'Union dans les domaines économiques et financiers aussi bien qu'en matière de diplomatie, de sécurité et de défense apparaît évidemment naturel. »
- **Jean-Robert Pitte** : « Une réforme de diversion » dans *Le Figaro* du mercredi 4 juin. Extrait : « à supposer que le projet [de réforme territoriale] dévoilé par l'Élysée soit mis en œuvre, on voit mal quelles économies substantielles il permettrait de réaliser. Va-t-on licencier les innombrables personnels que les intercommunalités, des départements et les régions ont recrutés depuis les lois de décentralisation de 1983-1984 ? C'est impossible, ils sont fonctionnaires territoriaux à vie. Va-t-on licencier les innombrables fonctionnaires d'État qui travaillent dans les administrations déconcentrées sous l'autorité des préfets et des recteurs ? Impossible également, pas plus qu'il n'est envisageable de réduire drastiquement le nombre pléthorique des fonctionnaires des administrations centrales. 60 000 postes supplémentaires ont même été promis à l'Éducation nationale. En matière de dépenses, ajoutons un détail qui compte : toutes les collectivités territoriales sont endettées, voire très endettées. Il faudra bien continuer à assumer les remboursements. [...] Qu'en est-il enfin des regroupements proposés par le président de la République ? On peut sans hésiter affirmer qu'ils sont de pure convenance et qu'ils ne reposent sur aucune logique historique, géographique, économique et encore moins culturelle. Sauf lorsqu'il s'agit d'éviter une vigoureuse éruption de colère, ce qui explique le maintien de la Corse et des régions monodépartementales d'outre-mer. Quelle est la logique d'une fusion du Centre, du Limousin et de Poitou-Charentes ? De la Picardie et de Champagne-Ardenne ? Pourquoi maintenir les Pays de la Loire ? Est-on bien certain que les Alsaciens aient envie d'être "absorbés" par les Lorrains, alors même qu'ils ont refusé la fusion de leurs deux départements ? Quant aux Franc-Comtois, voient-ils d'un si bon œil leur rattachement à Dijon, alors qu'ils sont indépendants de la Bourgogne depuis 1477 ? Il est clair que le gouvernement a trouvé là un bon moyen d'occuper les parlementaires, les élus de toutes collectivités territoriales, la presse nationale et régionale et plus généralement l'opinion pour quelques mois, sans risquer le veto du Conseil constitutionnel, le passage en Congrès du Parlement, voué à l'échec tout comme le referendum. »
- Dans le n°146 – été 2014 de *Commentaire* (pp. 343-346), **Pierre Delvolvé** explique qu'est « une appréciation exagérée » la thèse de Jean Peyrelevade (*Commentaire*, n°144 –hiver 2013) selon laquelle les racines de l'archaïsme français en matière économique seraient profondes, la Déclaration des droits de l'homme et les Constitutions ultérieures ignorant et même combattant la liberté économique.

## À savoir

- **Mireille Delmas-Marty** a été entendue par la Commission des lois du Sénat, le mercredi 4 juin, en vue de l'examen du projet de loi relatif à la prévention de la récidive et à l'individualisation des peines.
- **Jean-Robert Pitte** était du 2 au 7 juin en République de Maurice où il a donné, outre plusieurs interviews à la presse, quatre conférences, respectivement intitulées « Le vin, boisson de culture », « Le repas gastronomique des Français », « Voyage à travers les vignobles français » et « Géographie de la gastronomie et du vin en France ».
- **Thierry de Montbrial** présidera à l'Ifri, le mardi 10 juin, une conférence avec Edi Rama, Premier ministre d'Albanie, et le mardi 17 juin, une conférence avec Gilbert Saboya, ministre des Affaires étrangères de la Principauté d'Andorre.